



Séance du 24 juin 2020 à 20h15 à Froideville

Informations hors PV

Les directives cantonales liées à la pandémie du coronavirus ont contraint les autorités de Bretny à organiser la séance du conseil général à la salle de gymnastique de Froideville. Le plan d'organisation a été approuvé par M. le Préfet Pascal Dessauges le 5 juin 2020.

Présidence : M. Arnold Ottonin

Ordre du jour :

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la dernière séance
3. Préavis n°01/2020 – Rapport de gestion et comptes 2019
4. Elections – Démissions
5. Informations de la Municipalité
6. Informations du bureau du Conseil
7. Propositions individuelles et divers
8. Contre-appel

Informations préliminaires

M. Markus Mooser remercie M. Thuillard, syndic et M. Martin, président du conseil communal de Froideville (présents) pour la mise à disposition de la salle de gymnastique nous permettant de tenir notre séance et ainsi garder les distances sociales requises. M. Thuillard souhaite la bienvenue à l'assemblée, ainsi qu'une bonne séance « en altitude ». M. Ottonin remercie M. Andy Imhof pour la sonorisation et M. Jorg Leiser, chef de la voirie de Froideville, pour l'installation et la mise en place de la salle.

M. Markus Mooser prend la parole concernant la présence d'une communauté de gens du voyage (Yéniches suisses) qui s'est installée le 20 juin sur le terrain de foot de Bretny (6 caravanes et 1 camping-car). Ceci sans autorisation préalable de la municipalité. La municipalité et la gendarmerie ont été en contact avec ces personnes dès leur arrivée. Un arrangement a été trouvé sur la durée de leur établissement, à savoir jusqu'au 4 juillet. Des négociations ont eu lieu, qui ont débouché sur une convention. Un contrat de location du terrain a été établi et signé. La location a été payée pour la durée totale de leur séjour. Les gens du voyage se sont engagés à ne pas faire de porte à porte dans notre commune. Toutefois, c'est par ce biais qu'ils ont découvert le terrain de foot la semaine d'avant. La remise en état du terrain détrempé, chiffrée par un paysagiste, sera à la charge de la communauté Yéniche.

La parole est donnée aux deux représentants des forces de la gendarmerie vaudoise, le sgtm Rouiller sous-chef de poste d'Echallens et le sgt Lovis, qui donnent des informations rassurantes sur le mode de vie de cette communauté semi-nomade suisse. S'ensuivent plusieurs questions : pose d'une barrière

sur le terrain et les frais relatifs, autorisation requise des véhicules (grosses cylindrées) garés sur le parking communal et prix encaissé pour la location du terrain. Dans l'ordre des interventions, M. Mooser répond que la question reste ouverte au sein de la municipalité concernant la pose d'obstacles en bordure de terrain. Il a été établi que les caravanes avaient leur propre emplacement et les véhicules les tractant le leur. Enfin, le montant encaissé pour la location et la remise en état du terrain se monte à Frs 2'400.-. Pour répondre à une autre interpellation, M. Mooser précise que selon le règlement communal de police, les détenteurs de camping-car ont désormais l'autorisation de stationner leur véhicule devant leur habitation.

M. Ottonin remercie le Sgtn Rouiller et le Sgt Lovis de la police cantonale pour leurs explications et réponses apportées.

Ouverture de la séance du conseil

1. Appel

Effectif : 83 personnes

Présents : 52 personnes

3 nouveaux membres sont assermentés, il s'agit de Mmes Marianne Rod, Caroline Sale et Christel Ramuz.

M. Ottonin remercie les 79 membres sur 80 qui ont répondu au sondage consultatif sur leur participation ou non à une séance tenue à Froideville. 52 personnes ont déclaré vouloir y participer.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

M. Ottonin rend hommage à M. Roger Imhof, décédé le 17 mars dans sa 67^{ème} année. M. Imhof a œuvré de nombreuses années pour la commune. Il a notamment occupé la fonction de municipal de 1998 à 2006 et été membre du conseil général et de la commission de gestion jusqu'en 2016. L'assemblée se lève pour honorer sa mémoire.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2019

Chaque membre ayant pris connaissance au préalable du projet de PV n° 10-2019, la lecture n'est pas demandée. Le projet de PV est accepté à l'unanimité.

3. Préavis n°01/2020 - Rapport de gestion et comptes 2019

M. Laurent Chappuis présente les comptes, qui ont été préparés par Mme Laurence Fontana, boursière.

Administration générale : une baisse de Frs 33'000.- de charges est à noter dans ce premier dicastère, due notamment à la diminution des charges salariales de Frs 19'000.-.

Finances : une augmentation des recettes de Frs 333'000.- est à souligner grâce aux revenus sur impôts des personnes physiques et morales supérieurs de Frs 257'000.-. Les droits de mutation ont augmenté de Frs 112'000.- et l'impôt foncier de Frs 14'000.-. La défalcation sur impôts est supérieure de Frs 84'000.-, par rapport au budget.

Domaines et bâtiments : les coûts sont supérieurs de Frs 7'000.-. L'entretien des terrains (Frs 3'000.-) et des forêts (Frs 11'000.-) sont inférieurs au budget. Par contre, l'entretien des bâtiments communaux est supérieur (Frs 21'000.-). Il s'explique surtout par un amortissement complémentaire de Frs 35'000.- (création d'un fond de rénovation pour la Maison de Ville par exemple).

Travaux : une diminution de coûts de Frs 8'000.- est à noter par rapport au budget. Le compte des routes est inférieur pour un montant de Frs 13'000.-. Les ordures ménagères et déchets sont inférieurs de Frs 16'000.- grâce à des économies de transport et d'élimination. Le service de l'urbanisme (Frs 17'000.-) et les parcs et promenades (Frs 4'000.-) ont été supérieurs au budget.

Instruction publique et cultes : des charges de Frs 50'000.- de moins que budgété, en raison du nombre inférieur d'élèves et du coût par élève moins élevé que celui budgété.

Police : Frs 4'000.- de plus que prévu au budget, dû à la réforme policière (Frs 8'000.-). La protection civile a, quant à elle, diminué de Frs 4'000.-.

Sécurité sociale : une augmentation de charges de Frs 6'000.- par rapport au budget. Les acomptes EFAJE ont été surestimés (Frs 27'000.-). A relever, une diminution des coûts de la santé publique (AVASAD) de Frs 9'000.-. Une augmentation de la facture sociale est à noter (Frs 42'000.-). Par rapport à 2018, la sécurité sociale a augmenté de Frs 23'000.-.

La marge d'autofinancement se monte à Frs 698'446.30.

Pour résumé, avec un total des revenus de Frs 4'015'137.52 et des charges de Frs 3'910'983.09, il en résulte un excédent de revenus pour l'exercice 2019 de Frs 104'154.43.

La gestion de la municipalité fait l'objet d'un copieux document informatif en possession de chaque membre du conseil. Le rapport n'est pas commenté.

Les rapports de la commission de gestion sont lus par MM. Laurent Jaggi et Maxime Meier. Le rapport de gestion est accepté avec 1 abstention. Les comptes sont acceptés avec 1 abstention. La décharge à la municipalité et à la boursière pour leur gestion 2019 est acceptée à l'unanimité.

4. Elections – Démissions

Elections : L'ensemble des membres du bureau du conseil se représente. Aucun membre de l'assemblée souhaitant briguer l'un des postes, l'élection est tacite.

Démissions :

Conseil général : 5 démissions ont été données depuis le dernier conseil général. Il s'agit de Mmes Céline Jayet, Sophie Cruchon, MM. Claude Thurnheer, Ronald Bovay et Thomas Bise.

M. Ottonin remercie M. Bovay pour son engagement au sein de diverses commissions, pour lesquelles il a œuvré durant de nombreuses années. Il lui souhaite une bonne retraite.

Commission de gestion : Mme Marianne Chenux a transmis sa démission, pour cause de maladie. Elle reste toutefois membre du conseil général. Mme Laurence Métraux s'est portée candidate. Elle est élue par acclamation. M. Christian Blatti conserve son poste de suppléant.

SDIS : M. Eric Geiger a donné sa démission au conseil intercommunal du SDIS au 30 juin 2021. Une personne pour le poste de suppléant est recherchée et devra être nommée au printemps 2021. En cas d'intérêt, s'adresser au président du conseil général d'ici Noël 2020.

ASICE : M. Marc Heuschkel a donné sa démission au conseil intercommunal pour la même date que ci-dessus. Une personne est également recherchée pour ce poste.

5. Informations de la Municipalité

M. Laurent Chapuis

Déchetterie Praz Faucon, Cugy : 347 cartes pour les ménages privés et 12 cartes entreprises ont été activées. Un avertissement et une dénonciation ont été distribués à une personne qui ne respectait pas les règles. La fréquentation des habitants de Bretigny augmente au fil des mois (221 en janvier, 455 en mai), ainsi que le volume des déchets encombrants. Dû à la situation sanitaire, quelques colonnes de voitures se sont formées à l'entrée de la déchetterie. L'arrivée de la commune de Morrens au 01.01.2021 devrait faire baisser les coûts d'exploitation.

Bâtiments : M. Chappuis remercie les employés communaux pour leur travail à la suite de la crise sanitaire. Selon les normes cantonales, les nettoyages ont dû être effectués deux fois par jour, ainsi que la désinfection des locaux. De ce fait, M. Chappuis informe que les charges des bâtiments scolaires vont augmenter.

Jean-Daniel Cochard

Réseau d'eau : des contrôles de l'eau potable sont effectués 4 fois par année, sous la responsabilité de la commune. Le premier auto-contrôle 2020, complet, date du mois de mars. En avril, un contrôle officiel de l'Office de la consommation a été effectué. Les captages sont bons et M. Cochard précise qu'il n'y a pas de chlorothalonil dans notre réseau. Les résultats des analyses sont affichés au pilier public.

Chemins forestiers : suite à des travaux, le chemin du Talent a été ouvert à nouveau dès fin mars. Pour le moment, les chevaux sont interdits, afin de stabiliser le terrain. Le panneau sera modifié en ce sens.

Mme Seema Ney

Covid-19 : diverses mesures au niveau communal ont été communiquées à la population par tout-ménages et via le site internet. Mme Ney remercie M. Maxime Meier d'avoir mis en place rapidement le groupe d'entraide. Des chaînes téléphoniques ont été organisées par Pro Senectute.

Ecoles : dès la rentrée du mois d'août, des cours d'Activités Créatrices Textiles (ACT) auront lieu dans les salles de classe de la Maison de Ville.

Concernant l'ASICE (vision ASICE 2035), une séance avec les municipalités des quatre communes est prévue pour analyser les besoins scolaires à court et moyen terme.

Villages solidaires : un groupe d'habitants composé d'une vingtaine de personnes de plus de 55 ans s'est réuni à 7 reprises à Bretigny et Cugy, afin de faire avancer le projet. Un groupe « ressources », composé lui de 15 institutions ou associations locales, s'est rencontré à 4 reprises depuis le début du projet. De plus, 20 entretiens ont été menés par Pro Senectute auprès d'habitants de Bretigny (75 à Cugy). Le but de ces entretiens est d'interroger 10% des habitants de 55 ans et plus des 2 villages, afin que l'étude soit la plus représentative possible. Des idées d'animation ont émergé de ces entretiens. Elles seront discutées lors d'un forum qui se tiendra le samedi 3 octobre, entre 14h00 et 17h00 au Collège de la Combe de Cugy. En plus des résultats des entretiens, des ateliers seront mis en place pour approfondir certains points. Le forum est ouvert à tous.

Evénements : l'accueil des nouveaux habitants et jeunes citoyen·nes sera reporté à l'automne 2020. La sortie des aînés sera elle aussi reportée, au printemps 2021. Le passeport Vacances est quant à lui annulé.

Plan canicule : Les personnes âgées de plus de 75 ans ont reçu dans leur boîte aux lettres un bulletin à remplir et à retourner à la municipalité. Suite aux appels téléphoniques liés au Covid-19, la municipalité s'est aperçue qu'un fort réseau d'entraide était déjà présent. Peu de personnes ont un réel besoin de prise de contact. Les personnes n'ayant pas répondu seront appelées par la municipalité.

M. Marc Tille

Terrain multisports : est en construction. Son utilisation était prévue pour mi-juillet, mais des retards de travaux liés au Covid-19 repoussent son ouverture.

RC 501 : M. Jean-Daniel Cochard prend la parole concernant l'élargissement de la RC 501 pour la création de la piste cyclable Cugy-Bottens. Durant ces travaux, prévus en 4 étapes, la circulation sera impossible entre Cugy et Bottens de mars à octobre 2021 et de novembre 2021 à février 2022. Toutefois, l'accès entre Bretigny et Cugy restera ouvert pendant toute la durée des travaux dans les deux sens, de manière bidirectionnelle. La fermeture de la route se fera après la zone industrielle de Bretigny jusqu'au terrain de foot de Bottens. Durant toute la durée de ces travaux, la circulation sur la route du Chalet Saboton sera interdite. L'accès sera autorisé aux riverains depuis Montheron. Le bus TL, uniquement, pourra circuler dans les deux sens. L'arrêt sera déplacé à la hauteur de la ferme Imhof. Deux places d'attente seront créées pour les bus. Des travaux préparatoires seront effectués en septembre 2020. Les gendarmes couchés seront démontés et la route rabotée, afin de la goudronner pour permettre aux bus de circuler.

Une séance d'information à la population sera organisée avec la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR).

M. Marc Tille reprend la parole.

Zones 30 km/h : une rencontre est prévue prochainement avec la sous-commission de limitation de vitesse. A noter que ce projet a pris du retard en raison du Covid-19.

Radar : 5 contrôles officiels (rue du Village et Maison de Ville), ont été effectués par la police cantonale entre janvier et mai 2020. 482 véhicules contrôlés et 1 conducteur dénoncé.

Poste mobile de gendarmerie : sera présent le 20 juillet au milieu du village.

Yéniches : à la suite de la présentation de la police cantonale de tout à l'heure, M. Tille rappelle qu'en cas de comportement suspect ou de dérangement, ne pas hésiter à composer le 117.

M. Markus Mooser

Révision Plan d'Affectation (PA) : cette révision se compose de 6 phases s'échelonnant sur une durée de plus d'une année. Nous nous trouvons à la seconde phase, soit l'examen préliminaire. Celui-ci a pris du retard dû au Covid-19. La phase suivante est le projet détaillé qui implique la consultation des propriétaires concernés.

Site internet officiel de la commune : qui date d'une quinzaine d'années, va être revu afin d'être adaptable aux smartphones et tablettes. Trois offres ont été demandées. Le mandat a été attribué à OFISA Informatique SA. La mise en ligne est prévue pour l'automne. Le nouveau site internet sera doté d'une application permettant de recevoir des actualités rapidement.

Fête du 1^{er} Août : la société de Développement souhaite organiser cette fête en collaboration avec les autres sociétés locales et le Café du Soleil. Elle aura lieu uniquement par beau temps et dans le respect des directives de l'OFSP. De plus amples informations suivront.

Covid-19 : l'application SwissCovid est téléchargeable dès ce soir. Dès demain, le dépistage est gratuit.

Elections communales 2021 : se dérouleront le 7 mars. A l'heure actuelle, Mme Seema Ney et M. Marc Tille ne souhaitent pas briguer un nouveau mandat. M. Jean-Daniel Cochard souhaite se représenter. MM. Laurent Chappuis et Markus Mooser sont indécis. L'appel est lancé aux intéressés.

6. Informations du bureau du conseil

M. Arnold Ottonin revient sur les élections communales. D'ici mi-janvier 2021 au plus tard, la présentation des candidats sera organisée. Toute personne intéressée est priée de prendre contact avec la municipalité et/ou le président du conseil général.

Les votations fédérales se dérouleront les 27 septembre et 29 novembre. Merci aux personnes qui transmettent leur enveloppe par la poste de bien vouloir l'affranchir.

M. Ottonin demande encore aux membres de rapporter leurs cartons de vote de couleur. Cette nouvelle manière de voter est plus visible et claire et sera reconduite lors des prochains conseils.

7. Propositions individuelles et divers

Mme Marianne Rod demande si une formation est nécessaire pour l'utilisation du défibrillateur, installé au collège. M. Cochard précise que cet appareil est accessible à tous. Une partie du personnel communal est formée. Grâce à une application, des personnes formées transitant dans le village peuvent également l'utiliser. La formation sera relancée. M. Laurent Jaggi ajoute qu'en composant le 144, l'utilisateur peut être guidé dans son fonctionnement.

Mme Rod demande s'il est prévu d'installer une borne électrique pour recharger les véhicules. M. Marc Tille répond que dans le cadre du Plan d'Affectation, la municipalité réfléchit à ce qu'elle peut aménager. Afin de favoriser la mobilité douce, Mme Rod demande si la commune pourrait mettre à disposition des cartes journalières CFF. M. Mooser informe que la commune doit acheter 365 jours d'utilisation, que la carte soit utilisée ou pas. La municipalité n'adhère pas à ce système, car il est trop coûteux pour de petites communes comme la nôtre, sachant qu'il n'y a aucune chance que toutes les cartes soient effectivement utilisées. Mme Rod demande s'il serait possible de se regrouper avec Cugy. M. Mooser propose dès lors à Mme Rod qu'elle fasse une demande à la municipalité, afin que celle-ci analyse cette proposition. M. Mooser ajoute que l'application des CFF est plus intéressante que ce système, qui reporte ses coûts sur les citoyens.

M. Eric Geiger demande si la municipalité pourrait redresser le cadran du clocher qui penche. M. Cochard répond que ces travaux seront entrepris la semaine prochaine.

Mme Jacqueline Riwar se réjouit de pouvoir participer à nouveau à une séance à Bretigny, car les différentes interventions lors de cette assemblée étaient mal audibles.

M. Ottonin informe que la prochaine séance du conseil général est le 7 octobre. Le lieu reste à définir.

M. Cochard remercie la boursière et la secrétaire communale pour leur travail. M. Mooser remercie les membres présents et surtout les trois nouvelles personnes assermentées.

M. Ottonin informe qu'il n'y aura pas d'apéritif en raison de la pandémie et souhaite un bon été.

8. Contre appel

Il est procédé au contre-appel.

La séance est levée à 22h37.

Le Président



Arnold Ottonin



La Secrétaire



Anne-Claire Tharin-Racine